



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 30 mai 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^c Suzanne Ouellet, greffier et M^c Richard D'Auray, greffier adjoint.

CE-2007-763

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 16 MAI 2007

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 16 mai 2007 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2007-764

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 18 – 26 413,04 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 20 – 801 442,44 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 19 – 9 934,91 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 18 – 408 546,83 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 18, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 20, la liste des réquisitions numéro 19 et la liste des embauches numéro 18 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 18	Pièces de comptes à payer	26 413,04 \$	14 au 18 mai 2007
Liste PD numéro 20	Pièces de comptes à payer	801 442,44 \$	14 au 18 mai 2007
Liste des réquisitions numéro 19	Pièces de comptes à payer	9 934,91 \$	14 au 18 mai 2007
Liste des embauches numéro 18	Embauche de personnel temporaire	408 546,83 \$	7 au 11 mai 2007

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-765 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-17 - 253 940,11 \$ - POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 16 MAI 2007**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-17 d'un montant total de 253 940,11 \$ pour la période du 10 au 16 mai 2007.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-766 **PROLONGEMENT DES BAUX DE LOCATION POUR UNE PÉRIODE ADDITIONNELLE DE 6 MOIS AVEC OPTION D'ACHAT DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AVEC LES SERVICES FINANCIERS HEWLETT-PACKARD CANADA SELON LES CONTRATS NUMÉROS TF1-7557-013, TF1-7557-014, TF1-7557-015 ET TF1-7557-016 - 76 853,58 \$ - UN PAIEMENT UNIQUE POUR CHAQUE RENOUVELLEMENT DE BAIL**

CONSIDÉRANT QUE les contrats numéros TF1-7557-013, TF1-7557-014, TF1-7557-015 et TF1-7557-016 avec les Services financiers Hewlett-Packard Canada pour la location de 25 portables et 225 micro-ordinateurs seront échus respectivement le 30 juin, le 31 juillet et le 30 septembre 2007;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres 2000 SP 039 pour les services financiers pour la location d'équipements informatiques prévoyait, à la date d'échéance des baux, le prolongement de ceux-ci sur une base mensuelle;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Hewlett-Packard a présenté différents scénarios de location avec option d'achat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de continuer la location de ces équipements afin de mieux répartir le remplacement des portables et micro-ordinateurs sur une base mensuelle pour les prochaines années :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le prolongement des baux de location TF1-7557-013, TF1-7557-014, TF1-7557-015 et TF1-7557-016 pour une période additionnelle de six mois avec option d'achat des équipements, moyennant un paiement unique à la date de renouvellement de chaque bail, tel que proposé aux contrats soumis par les Services financiers Hewlett-Packard Canada pour un montant total de 76 853,58 \$ incluant les taxes. Le paiement unique pour chaque renouvellement de bail s'effectuera sur réception de la facture.

Le directeur du Service des systèmes d'information est autorisé à signer les contrats à intervenir entre les parties.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
13450-514-54503	72 806,88 \$	Infrastructures - Loc./équip. - Informatiques
04-13493	4 046,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-767*

SIGNATURE DE PROTOCOLES D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU, LE RELAIS DES JEUNES GATINOIS, LE CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS INC. ET LE COMITÉ SOLIDARITÉ GATINEAU-OUEST POUR LE PROGRAMME CAMPS DE JOUR DE QUARTIER DU SECTEUR DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par l'entremise du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, a mandaté le Centre d'animation familiale de l'Outaouais inc., le comité Solidarité Gatineau-Ouest ainsi que le Relais des jeunes Gatinois pour offrir un programme de camps de jour au sein de leur secteur d'intervention respectif;

CONSIDÉRANT QUE les organismes mentionnés précédemment sont mandatés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire depuis 2001 pour offrir ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, lors de l'assemblée du 5 février 2007, recommandait de verser à chacun de ces organismes un montant de 23 000 \$ afin de remplir le mandat pour l'année 2007;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2007-207 adoptée le 27 février 2007, entérinait cette recommandation et qu'il est nécessaire de préciser les responsabilités de chacune des parties par le biais d'un protocole d'entente :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer les protocoles d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et les organismes suivants afin d'offrir un programme de camps de jour dans certains quartiers sensibles du secteur de Gatineau :

- Relais des jeunes Gatinois
- Le Centre d'animation familiale de l'Outaouais inc.
- Comité Solidarité Gatineau-Ouest

L'organisme devra dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue des camps de jour et s'engager à détenir une police d'assurance pour les biens ainsi qu'une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à fournir au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, avant la tenue des camps de jour, un certificat d'assurance confirmant la souscription des assurances exigées dans le protocole d'entente, le cas échéant.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71030-971 conformément à la résolution numéro CM-2007-207.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-768

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-18 – 98 274,54 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-18 d'un montant de 98 274,54 \$ pour la période du 8 au 14 mai 2007.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-769

SOUSSION 2007 SI 123 - LOCATION LOU-PRO INC. - ACHAT D'UNE SCIE À ASPHALTE AUTOMOTRICE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN – 28 762,16 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Location Lou-Pro inc., 41, rue Juneau, Gatineau, Québec, J8Z 2B8 pour la fourniture d'une scie à asphalte automotrice, pour un montant total de 28 762,16 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 30 avril 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30390-018-54504	27 247,70 \$	Véhicules et équipement – Travaux publics - Scie pour chaussée hygiène
04-13493	1 514,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-770

SOUSSION 2007 SI 086A - PÉPINIÈRE DU GOLF - 6096646 CANADA INC. - FOURNITURE DE TERRE VÉGÉTALE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 51 106,57 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Pépinière du Golf – 6096646 Canada inc., 444, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8P 8B3 pour la fourniture de terre végétale pour l'ensemble des secteurs de la Ville de Gatineau au prix unitaire de 17,04 \$ le mètre cube, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission reçue en date du 26 avril 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter de la présente et se terminera le 30 novembre 2007.

Les fonds à cette fin au montant approximatif de 51 106,57 \$ incluant les taxes seront pris à même les postes budgétaires suivants, jusqu'à concurrence des montants disponibles :

Poste budgétaire	Description
02-71420-628	Entretien des parcs et aménagement – produits d'horticulture
02-71430-628	Horticulture et arboriculture – produits d'horticulture
02-71440-628	Tonte des pelouses – produits d'horticulture

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-771

SOUSSION 2007 SP 008 - CONSTRUCTION DJL INC. - COLLECTEUR MONDOUX - PHASE 4 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 829 779,79 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7 pour les travaux de réalisation d'un réseau d'égout pluvial dans le cadre de la quatrième phase des travaux du collecteur Mondoux, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 829 779,79 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1^{er} mars 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30384-014-54505	786 088,01 \$	Réseaux d'égout et d'aqueduc - Coll. Mondoux - Égouts
04-13493	43 691,78 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-772

SOUSSION 2007 SP 009 - CONSTRUCTION DJL INC. - REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE - RUES TURGEON ET SAINTE-ROSE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 96 543,81 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7 pour les travaux de remplacement d'une conduite d'égout sanitaire sur les rues Turgeon et Sainte-Rose, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 96 543,81 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 février 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30384-017-54506	91 460,33 \$	Réseaux d'égout et d'aqueduc – Égout rue Bérubé
04-13493	5 083,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-773

SOUSSION 2007 SP 015 - O'TEC TECHNOLOGIES - PROGRAMME DE PROTECTION CATHODIQUE 2007 - SECTEURS DE HULL ET DE GATINEAU - SERVICE D'INGÉNIERIE - 254 826,39 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme O'Tec Technologies située au 2425, rue Michelin, Laval, Québec, H7L 5B9 pour les travaux de protection cathodique des conduites d'aqueduc à divers endroits sur le territoire de la ville de Gatineau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 254 826,39 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 22 février 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30384-023-54507	121 408,59 \$	Réseaux d'égout et d'aqueduc - Anode aqueduc
06-30384-011-54508	120 000,00 \$	Réseaux d'égout et d'aqueduc - Anode pour aqueduc
04-13493	13 417,80 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30384-017	51 410 \$		Réseaux d'égout et d'aqueduc – Égout rue Bérubé
06-30384-023		51 410 \$	Réseaux d'égout et d'aqueduc – Anode aqueduc

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-774

SOUSSION 2007 SP 083 - DIVERS FOURNISSEURS - AMÉNAGEMENT DES PARCS DU SILEX, DE L'HÔPITAL ET ÉMILE-NELLIGAN - SERVICE D'INGÉNIERIE - 277 594,76 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC, DES PROMENADES ET DU VERSANT - LOUISE POIRIER, LUC ANGERS ET JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes désignées pour les travaux d'aménagement des parcs du Silex, de l'Hôpital et Émile-Nelligan sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission à savoir :

Parc du Silex

Les Entreprises M.C.M. Lacasse inc., 51, chemin Saint-Columban, Gatineau, Québec, J8R 3K7, au montant total de 48 485,75 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposée en date du 26 avril 2007, la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc de l'Hôpital

Construction Lafarge Québec ltée, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, au montant total de 105 411,73 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposée en date du 26 avril 2007, la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Parc Émile-Nelligan

Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, au montant total de 123 697,28 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposée en date du 26 avril 2007, la plus basse soumission reçue et conforme pour ce parc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30388-041-54509	117 184,04 \$	Aménagements de parcs - Parc Émile-Nelligan
06-30388-040-54510	99 861,31 \$	Aménagements de parcs - Parc de l'Hôpital
06-30388-039-54511	45 932,75 \$	Aménagements de parcs - Parc Silex
04-13493	14 616,66 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-775

SOUSSION 2007 SI 131 - ARROSAGE OUTAOUAI LAWN CARE INC. - ÉPANDAGE D'ENGRAIS DANS DIVERS PARCS ET ESPACES VERTS - SECTEURS DE MASSON-ANGERS ET D'AYLMER - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 16 355,06 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Arrosage Outaouais Lawn Care inc., 11, Place de Templeton, Gatineau, Québec, J8P 7G7 pour l'épandage d'engrais dans divers parcs et espaces verts des secteurs de Masson-Angers et d'Aylmer, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total annuel approximatif de 16 355,06 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 19 avril 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à la date de la présente résolution.

Après la première année, les prix unitaires seront révisés annuellement au 1^{er} mai de chaque année, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC).

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets 2008 et 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71440-521-54512	15 493,89 \$	Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes - Entr. rép./infras.
04-13493	861,17 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-776

SOUSSION 2007 SI 024 - COUVREUR ROLLAND BOUDREAU ET FILS LTÉE - RÉFECTION DES TOITURES - REJET 185, RUE MONTCALM - OCTROI 5, RUE SANS CARTIER - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 90 590,25 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Couvreur Rolland Boudreau et Fils ltée, 128, rue des Manoirs, Gatineau, Québec, J9J 2N1 pour la réfection de la toiture du 5, rue Sanscartier au montant de 90 590,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 6 mars 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité rejette toutes les soumissions reçues pour la réfection de la toiture du 185, rue Montcalm dans le cadre de l'appel d'offres 2007 SI 024 et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-60005-008-54513	85 820,25 \$	Corrections des bâtiments 2006 - Marina 5 Sanscartier
04-13493	4 770,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-777

AUTORISER LE MONTANT DE 34 975,26 \$ POUR DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - 130247 CANADA INC. PAVAGE INTERCITÉ - AMÉNAGEMENT AU PARC GILLES-MAISONNEUVE - CONTRAT NUMÉRO C-02-70 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2005-1585 adoptée le 12 octobre 2005, a adjugé le contrat à la compagnie 130247 Canada inc. Pavage Intercité pour les travaux d'aménagement au parc Gilles-Maisonneuve, contrat numéro 02-70 au montant de 346 535,82 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'ingénierie recommande l'approbation du montant de 34 975,26 \$ incluant les taxes, représentant les coûts supplémentaires pour les travaux d'aménagement de ce contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la délégation de pouvoir numéro 47038 autorisant un montant de 3 500 \$ incluant les taxes et autorise le montant de 34 975,26 \$ pour des travaux supplémentaires, le tout réalisé par 130247 Canada inc. Pavage Intercité, dans le cadre du projet d'aménagement au parc Gilles-Maisonneuve, contrat numéro 02-70, portant ainsi la valeur totale du contrat à 385 011,08 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-20046-005-54514	33 133,65 \$	Aménagements-équip. parcs, sentier-passerelle R.B. - Amén. parc - Angers phase 1
04-13493	1 841,61 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-778

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE 20 994,36 \$ - TECSULT INC. - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN PINK - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2006-927 adoptée le 21 juin 2006, a adjugé le contrat à la firme Tecsuit inc. pour les services de surveillance des travaux de réfection du chemin Pink, contrat numéro 06-102 au montant de 89 892,04 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'ingénierie recommande un montant de 20 994,36 \$ incluant les taxes, représentant les coûts supplémentaires engendrés par un nombre d'heures de surveillance substantiellement plus élevé que celui estimé :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'ajustement du coût des travaux supplémentaires de 20 994,36 \$ à la firme Tecsuit inc. dans le cadre des services de surveillance des travaux de réfection du chemin Pink, contrat numéro 06-102.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30269-005-54515	19 888,91 \$	Réseau routier 2005 - Réseau routier
04-13493	1 105,45 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-779

SOUSSION 2007 SP 108 - PAVAGE GADBOIS INC. - RESURFACAGE DES TERRAINS DE TENNIS AUX PARCS RACICOT ET L'OISEAU-BLEU - SERVICE D'INGÉNIERIE – 44 009,53 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT ET DU LAC-BEAUCHAMP - JOSEPH DE SYLVA ET AURELE DESJARDINS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gadbois inc. 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour les travaux de resurfaçage des terrains de tennis aux parcs Racicot et l'Oiseau-Bleu, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 44 009,53 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 12 avril 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30388-023-54516	25 671,37 \$	Aménagements de parcs - Parc de l'Oiseau-Bleu
06-30388-021-54517	16 020,85 \$	Aménagements de parcs - Parc Racicot
04-13493	2 317,31 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-780

RÉALISATION D'UN JARDIN COMMUNAUTAIRE DANS LE SECTEUR JEAN-DALLAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QU'une partie de terrain située au 85, rue Hanson sur le lot 1 287 728 sera disponible à l'été 2007 pour des fins récréatives;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de ce quartier désirent exploiter un jardin communautaire dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de l'Amitié accepte de coordonner le projet :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec la Maison de l'Amitié, et ce, dans le but de permettre l'aménagement d'un jardin communautaire sur le terrain situé au 85, rue Hanson.

Les fonds nécessaires à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71432 - Jardins communautaires, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

L'organisme devra dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de cette activité et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle et à fournir au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-781 SUBVENTION DE 50 \$ - LES AMI(E)S DU SOLEIL INC. - CABINET DU MAIRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de Les ami(e)s du soleil inc., à l'attention de monsieur Omer Manseau, président, C. P. 685, Gatineau, Québec, J8P 8B5 dans le cadre de leurs activités hebdomadaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau – Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-782 SUBVENTION DE 150 \$ - ÉCOLE RAYMOND - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BELLEVUE ET DU LAC-BEAUCHAMP - RICHARD CÔTÉ ET AURÈLE DESJARDINS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'école Raymond à l'attention de monsieur Sylvain Bélec, 385, rue Brébeuf, Gatineau, Québec, J8P 5W2, à titre de subvention pour l'organisation des activités de fin d'année du service de garde La Ribambelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac Beauchamp subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - De Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-783 SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE DE L'OISEAU-BLEU - FÊTE FORAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'école l'Oiseau-Bleu à l'attention de madame Nathalie Rioux, directrice, 184, rue Nelligan, Gatineau, Québec, J8T 6J9, à titre de subvention pour l'organisation de la fête foraine qui aura lieu le 18 juin 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	200 \$	Joseph De Sylva - Du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-784 **SUBVENTION DE 200 \$ - LES BONS COPAINS DU GRAND GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Les Bons Copains du Grand Gatineau à l'attention de madame Thérèse Bédard, 59, chemin de Montréal Est, Gatineau, Québec, J8M 1K3 à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-785 **SUBVENTION DE 500 \$ - LES AMIS DE WYCHWOOD - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Les Amis de Wychwood à l'attention de madame Christiane Thérien, C. P. 6004, Gatineau, Québec, J9H 0A4 à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11401-972	500 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-786 **SUBVENTION DE 1 825 \$ - LEUCAN OUTAOUAIS - « DÉFI TÊTES RASÉES » - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 825 \$ à l'ordre de Leucan Outaouais à l'attention de madame Lorraine Lacroix, chargée de projets, 233, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau, Québec, J8P 2V5 à titre de subvention pour l'activité « Défi têtes rasées » qui aura lieu le 10 juin 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau – Maire subventions
11601-972	1 000 \$	Subventions - Unions civiles subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - De Bellevue subventions
11417-972	75 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - De Val-Tétréau subventions
11403-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes subventions
11402-972	50 \$	André Laframboise - De Lucerne subventions
11401-972	50 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
01-41913	1 000 \$		Frais pour union civile
11601-972		1 000 \$	Subventions - Unions civiles subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-787

SUBVENTION DE 1 900 \$ - CLUB OPTIMISTE AYLNER - FLEURS DE MACADAM - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 900 \$ à l'ordre de Club Optimiste Aylmer à l'attention de monsieur Marcel Rainville, C. P. 335, Gatineau, Québec, J9H 5E4, à titre de subvention pour le dîner Optimiste qui aura lieu le 1^{er} juin 2007 dans le cadre du projet Fleurs de Macadam.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	200 \$	Marc Bureau – Maire subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche subventions
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - De Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - De Limbour subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond–Vanier subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin – De Wright–Parc-de-la-Montagne subventions
11404-972	50 \$	Alain Pilon - De Val-Tétréau subventions
11403-972	200 \$	Alain Riel - De Deschênes subventions
11402-972	400 \$	André Laframboise - De Lucerne subventions
11401-972	400 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-788

SUBVENTION DE 3 000 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER POINTE-GATINEAU - FÊTE DE QUARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à l'ordre de Comité de vie de quartier Pointe-Gatineau à l'attention de madame Suzanne Belleville, 100, rue de la Baie, Gatineau, Québec, J8T 3H7 à titre de subvention pour l'organisation de la fête de quartier qui aura lieu les 15 et 16 juin 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	3 000 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71490-692	3 000 \$		Denis Tassé - Des Riverains – Aménagement - Equip. non-capitalisable
11410-972		3 000 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-789

PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS FRANK THÉRIEN ET ANDRÉ LAFRAMBOISE À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CLUB RICHELIEU AYLMEYER - 2 JUIN 2007 - 110 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Frank Thérien et André Laframboise à participer à une activité organisée par le Club Richelieu Aylmer, le 2 juin 2007.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 110 \$ à l'ordre de Club Richelieu Aylmer à l'attention de monsieur Roland Vincent, C. P. 385, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11402-972	55 \$	André Laframboise - De Lucerne subventions
11401-972	55 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-790

SUBVENTION DE 300 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE - BAZAR - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Centre d'animation familiale à l'attention de madame Lucie Touchette, coordonnatrice, 17, rue Lapointe, app. 1, Gatineau, Québec, J8T 3X8 à titre de subvention pour l'organisation d'un bazar qui aura lieu le 2 juin 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	300 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-791

SUBVENTION DE 2 000 \$ - TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TVC-22 - 35^e ANNIVERSAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de TVC-22 à l'attention de monsieur André Soucy, 150, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 1K1 à titre de subvention pour l'organisation d'une fête populaire le 31 mai 2007 pour souligner le 35^e anniversaire d'existence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	2 000 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71497-692	2 000 \$		Jocelyne Houle - De Buckingham - aménagement - Equip. non-capitalisable
11417-972		2 000 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-792

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TRAVAILLER HORS DES HEURES RÉGULIÈRES DE TRAVAIL POUR CERTAINS TRAVAUX PONCTUELS DANS LE CADRE DU PROJET DE REMPLACEMENT D'AQUEDUC ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE DE LA RUE JUMONVILLE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC ET DE SAINT-RAYMOND-VANIER – LOUISE POIRIER ET PIERRE PHILION

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux hors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE certains travaux ponctuels spécifiques dans le cadre du projet de remplacement d'aqueduc et de réfection de chaussée de la rue Jumonville devront être réalisés hors des heures régulières permises au règlement en vigueur afin de permettre les opérations de raccordement et de bouclage des réseaux d'aqueduc sous faible pression;

CONSIDÉRANT QUE ces interventions de nuit permettront d'éviter l'émission d'avis d'ébullition préventifs affectant un nombre important de résidents en plus de réduire les impacts sur la circulation et le transport en commun et assurer la sécurité des travailleurs et de la population;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ponctuels spécifiques projetés seront réalisés de nuit, c'est-à-dire entre 21 h et 7 h et nécessiteront deux interventions dans la semaine du 28 mai ainsi que potentiellement deux interventions supplémentaires, si requis, dans la semaine du 4 juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE des avis publics seront émis préalablement à la réalisation de ces travaux ponctuels spécifiques :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'entrepreneur Construction DJL inc., dans le cadre du projet de remplacement de l'aqueduc et de réfection de la chaussée de la rue Jumonville, à travailler hors des heures régulières permises au règlement pour les semaines du 28 mai et 4 juin 2007 afin d'assurer la réalisation sécuritaire des travaux projetés ainsi que minimiser les impacts sur la circulation et la population.

Adoptée

CE-2007-793

MESURE DISCIPLINAIRE - SUSPENSION EMPLOYÉ NUMÉRO 103892

CONSIDÉRANT QUE suite à une plainte déposée, une enquête a été menée par des consultants externes;

CONSIDÉRANT QUE cette enquête a démontré que le comportement et l'attitude de l'employé numéro 103892 était inacceptable;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'imposer une mesure disciplinaire;

CONSIDÉRANT QUE la mesure disciplinaire imposée à l'employé numéro 103892 prend la forme d'une suspension de trois jours, soit 36 heures sans traitement, et ce, pour les journées des 11, 14 et 15 juin 2007 inclusivement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la mesure disciplinaire imposée à l'employé numéro 103892.

Adoptée

CE-2007-794

AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR JOËL BERGEVIN AU POSTE DE RESPONSABLE DE SECTION AU CENTRE DE SERVICES DE HULL

CONSIDÉRANT QUE le responsable de section au centre de services de Hull est affecté temporairement au poste d'adjoint au chef de division des infrastructures, des plateaux et des équipements au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'affectation temporaire de monsieur Joël Bergevin au poste de responsable de section au centre de services de Hull au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour une période de 30 mois.

Le salaire de M. Bergevin sera celui de la classe 2, 6^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71012-115 – Centre de services de Hull – Administration – Loisirs – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-795

ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MONSIEUR DENIS TREMBLAY AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE-BIBLIOTHÈQUE AU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES, DIVISION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES LETTRES DU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef d'équipe–bibliothèque au Service des arts, de la culture et des lettres du Module de la culture et des loisirs (poste numéro ART-BLC-035 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de monsieur Denis Tremblay au poste de chef d'équipe–bibliothèque au Service des arts, de la culture et des lettres du Module de la culture et des loisirs.

Monsieur Denis Tremblay est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Tremblay sera celui de la classe 4, 5^e échelon de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72210-112 – Gestion des bibliothèques – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

CE-2007-796

PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL FORTIN AU POSTE DE CHEF DE SECTION - RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Fortin a été promu à l'essai pour une période de 12 mois, par la résolution numéro CE-2006-819 adoptée le 26 mai 2006;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier est entré en fonction le 12 juin 2006 et a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de monsieur Michel Fortin au poste chef de section, rémunération et avantages sociaux au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 12 juin 2007.

Adoptée

CE-2007-797

RETRAITE DE MESDAMES MONIQUE DEPRATTO, NANCY BONENFANT ET MIREILLE BOUDREAULT ET MESSIEURS ANDRÉ D'AURAY, ROBERT LABERGE, JEAN TREMBLAY, LUC NAULT, CLAUDE LACROIX, RÉJEAN MONGEON ET JOHN JANUSZ - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE mesdames Monique Depratto, Nancy Bonenfant et, Mireille Boudreault et messieurs André D'Auray, Robert Laberge, Jean Tremblay, Luc Nault, Claude Lacroix, Réjean Mongeon et John Janusz ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Monique Depratto, préposée	Centre d'appels non-urgents	29 ans et 7 mois	1 ^{er} mai 2007
Nancy Bonenfant, préposée aux documents	Service des arts, de la culture et des lettres	16 ans et 8 mois	1 ^{er} juin 2007
Mireille Boudreault, directrice	Service des arts de la culture et des lettres	35 ans et 4 mois	1 ^{er} septembre 2007
André D'Auray, employé col bleu invalide	Module des travaux publics et de l'environnement	17 ans et 4 mois	1 ^{er} mai 2007
Robert Laberge, coordonnateur de la planification	Service d'ingénierie	30 ans et 10 mois	1 ^{er} mai 2007
Jean Tremblay, opérateur A	Service des opérations de terrain	37 ans et 8 mois	1 ^{er} mai 2007
Luc Nault, agent	Service de police	27 ans et 11 mois	1 ^{er} juin 2007
Claude Lacroix, technicien en urbanisme	Centre de services de Hull	34 ans et 5 mois	1 ^{er} juin 2007
Réjean Mongeon, opérateur col bleu	Service des opérations de terrain	34 ans	1 ^{er} juin 2007
John Janusz, directeur	Service de police	34 ans et 1 mois	1 ^{er} juillet 2007

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à mesdames Monique Depratto, Nancy Bonenfant et Mireille Boudreault et messieurs André D'Auray, Robert Laberge, Jean Tremblay, Luc Nault, Claude Lacroix, Réjean Mongeon et John Janusz leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mai 2007.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif